

BULLETIN D'ETUDES PREHISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES ALPINES

publié par la

Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie

**Numéro spécial consacré aux
Actes du XV^e Colloque
sur les Alpes dans l'Antiquité
de la Préhistoire au Moyen Âge
Saint-Gervais (Haute-Savoie)
12-14 octobre 2018
(par les soins de *Joël Serralongue*)**

XXIX - XXX

AOSTE 2019

CE BULLETIN EST PUBLIÉ
AVEC LE CONCOURS FINANCIER
DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE
LOI RÉGIONALE N. 79
DU 9 DÉC. 1981
ET SUIVANTES

TABLE DES MATIÈRES

ALESSANDRA ARMIROTTI - Introduction La notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen Âge »	11
MICHEL ABERSON, PHILIPPE CURDY ET LAURENT RIPART - Territoires, frontières et peuples dans les Alpes : quelques réflexions méthodologiques	13
PRÉHISTOIRE	
MAXIME REMICOURT, WILFRID GALIN ET XAVIER DEPARNAY - Les importations de silex blond bédoulien vauclusien dans les Alpes du Nord dans la première moitié du IV ^e millénaire avant notre ère	41
PIERRE-JÉRÔME REY ET ANDRÉ MARGUET - L'occupation du territoire en Savoie et Haute-Savoie au Néolithique	57
GIANFRANCO ZIDDA - Parallelismi culturali e definizione di territorio nel Terzo Millennio a.C. Il caso Aosta / Sion	81
ALESSANDRA ARMIROTTI E DAVID WICKS -Aosta in epoca preistorica e protostorica alla luce dei recenti studi sulla trasformazione agricola del territorio	89
PROTOHISTOIRE	
FILIPPO MARIA GAMBARI E MARICA VENTURINO - Caratterizzazione archeologica e territoriale delle facies culturali piemontesi nell'età del Bronzo finale	105
SILVIA SANDRONE ET JEAN-MARIE STRANGI - La haute vallée de la Roya et la région du Mont Bego (Alpes Maritimes) : culture matérielle archéologique et gravures rupestres comme reflet d'une identité transalpine mouvante	127
MIREILLE DAVID-ELBIALI - Retour vers la <i>Walliser Kultur</i> /Culture du Valais et réexamen critique de la <i>Culture du Rhône</i>	139
LAURIE TREMBLAY CORMIER, DELPHINE ISOARDI ET VERONICA CICOLANI Voisins ou cousins ? Comparaison de deux régions alpines à la frontière franco-italienne à l'âge du Fer	147
PAOLA ALLEMANI E GWENAËL BERTOCCO - Le evidenze funerarie della seconda età del Ferro sul territorio della Valle d'Aosta: analisi dei contesti e dei rituali	169
LUISA FERRERO E MARINA GIARETTI - Il repertorio vascolare del Bronzo Finale nel Piemonte meridionale: verso una definizione del Protoligure	189
LUISA FERRERO E MARINA GIARETTI - La decorazione a falsa cordicella nel Bronzo Finale del Piemonte meridionale	195
STEFANO MARCHIARO - L'habitat de Fossano (CN, Piémont) et la transition Bronze / Fer dans l'Italie du Nord-Ouest.....	201
JEAN-PASCAL JOSPIN - Territoires et statuts de deux peuples alpins à la fin de l'Âge du Fer : <i>Ucennii</i> et <i>Tricorii</i>	207

ROMAIN ANDENMATTEN ET MICHEL ABERSON - Passer, occuper ou contrôler les Alpes poenines à la transition entre l'âge du Fer et l'époque romaine 219

ROMEO DELL'ERA - La valle del Cassarate (distretto di Lugano, Canton Ticino, Svizzera) nell'età del Ferro e in epoca romana 229

ANTIQUITÉ

CHRISTOPHE LANDRY - Le Bas-Chablais celte et gallo-romain, entre cul-de-sac et porte des Grandes Alpes 239

MATTIA BALBO E GIORDANA AMABILI - Colonizzazione e sfruttamento delle risorse nelle Alpi occidentali 259

DORIANE AGASSIS - Territoires, réseaux et systèmes de villes dans les provinces alpines, de la fin de l'âge du Fer aux II^e-III^e s. ap. J.-C. 273

PHILIPPE LEVEAU - Territoires ethniques, territoire civique : les voies romaines et la structuration des territoires dans les Alpes occidentales, le cas des Allobroges 287

ALESSANDRA ARMIROTTI, GIORGIO AVATI E CHRISTEL TILLIER - Un nuovo sito extraurbano concorre a definire il quadro geografico-insediativo del territorio valdostano in epoca romana: il caso di Messigné, nel comune di Nus (AO) 305

JEAN-PASCAL JOSPIN ET LAETITIA VENDITTELLI - Un domaine pastoral borné en Chartreuse : celui des *Auei* 319

JOËL SERRALONGUE - Décision impériale de borner la frontière entre les Ceutrons et les Viennois An 74 de notre ère 325

YANN BONFAND - Le Pic de Luc. De l'occupation du Haut Empire au bastion des Alpes de la fin de l'Antiquité 333

MOYEN-ÂGE

MATHIAS DUPUIS ET VINCENT BUCCIO - De la cité antique au diocèse médiéval : Senez et son territoire entre Antiquité et Moyen Âge 343

GABRIELE SARTORIO E ANTONIO SERGI - La gestione del territorio di Villeneuve nel Medioevo tra vie di terra e vie d'acqua: il caso del *rastellum aque* 353

MAURO CORTELAZZO - Castelli e territorio: mutamento e formazione del paesaggio medievale valdostano nell'XI secolo. Una prima riflessione 371

CHRISTOPHE GUFFOND ET ALAIN MELO - La construction et l'évolution d'un territoire montagnard : l'alpage de Sales à Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie) - XII^e-XXI^e siècles 383

ROXANNE CESARINI - L'administration du territoire d'une communauté bas-alpine à la fin du Moyen Âge : l'exemple des activités pastorales à Tende au XV^e siècle 401

FULVIA BUTTI - Definire uno spazio per 1200 anni: le mura romane di Como 413

ALESSANDRA ARMIROTTI - Conclusion « La notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen Âge » 421

Les contributions au présent volume n'engagent que leurs auteurs et non la Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie. Celle-ci n'a pas soumis les présentes contributions à un comité de lecture et ne se prononce pas sur la qualité des contenus du volume.

12-14 octobre 2018

La notion de territoire dans les Alpes

de la Préhistoire au Moyen Âge



Archéologie

XV^e colloque international
sur les Alpes dans l'Antiquité

Saint-Gervais
(Haute-Savoie)



haute
savoie
le Département



CONSEIL
SAVOIE MONT BLANC



VALÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC



SOCIÉTÉ VAUDOISE
DE PRÉHISTOIRE ET
D'ARCHÉOLOGIE

PASSER, OCCUPER OU CONTRÔLER LES ALPES POENINES À LA TRANSITION ENTRE L'ÂGE DU FER ET L'ÉPOQUE ROMAINE

ROMAIN ANDENMATTEN ET MICHEL ABERSON

Après plus de dix ans de recherches, le groupe scientifique interdisciplinaire de recherches autour du Mur (dit) d'Hannibal (RAMHA 2006-2018)¹ s'est associé aux chercheurs de la Surintendance pour les biens et les activités culturelles de la Région Autonome Vallée d'Aoste² afin d'étudier de nouveaux sites présentant des caractéristiques proches de son site éponyme. Les objectifs sont de mieux appréhender les événements ayant mené à de telles installations en les intégrant dans un contexte régional, en précisant les caractéristiques de leurs occupants et en mettant en évidence de nouveaux éléments de datation.

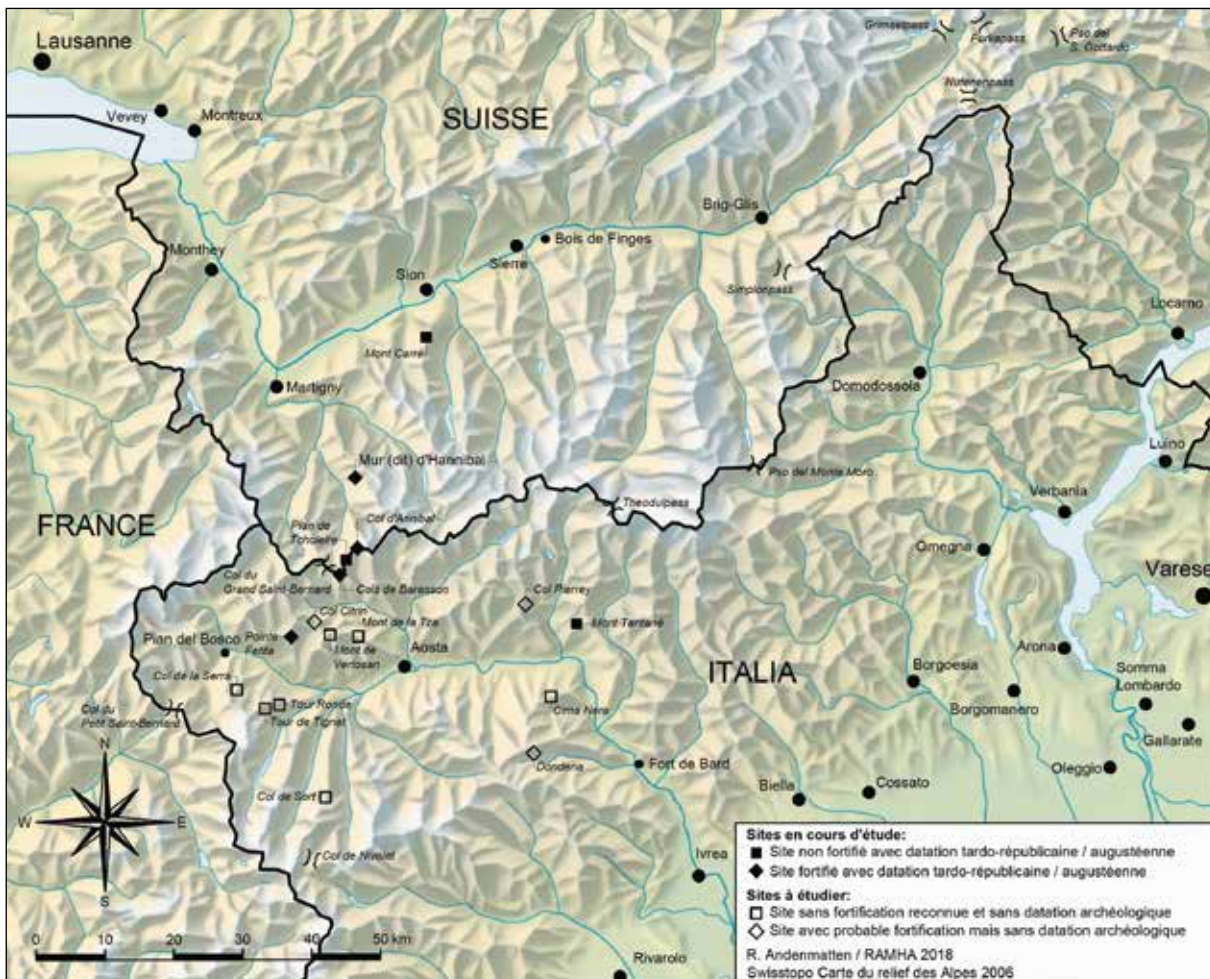


Fig. 1 - Carte de situation des sites en cours d'étude et à étudier. © RAMHA 2018.

¹ Projet mené par l'association RAMHA, Romain Andenmatten (responsable scientifique) et Jean-François Copt (président) en partenariat avec le Service des bâtiments monuments et archéologie (François Wiblé puis Caroline Brunetti) et avec les collaborations et les soutiens de nombreuses institutions. Les auteurs remercient Julien Andenmatten pour sa relecture critique.

² Groupe de chercheurs sous la coordination d'Alessandra Armirotti, que nous tenons à remercier ici pour la magnifique collaboration transalpine mise en place.

Des dix-sept sites recensés à ce jour (fig. 1), certains étaient connus de longue date, comme les murs des Cols de Barasson, déjà mentionnés au XVIII^e siècle³, tandis que d'autres n'ont été mis en évidence que ces dernières années. Moins de la moitié de ces positions ont fait l'objet d'investigations archéologiques et seuls les sites du Mont Tantané⁴ et du Mur (dit) d'Hannibal⁵ ont donné lieu à des recherches de terrain approfondies.

LES SITES EN COURS D'ÉTUDE

Malgré des données encore lacunaires et de natures inégales, les différences entre les sites semblent permettre d'en proposer un classement.

La présence ou l'absence de fortification est un premier critère. En effet, certains de ces aménagements peuvent se présenter sous la forme d'une enceinte défensive ou d'un mur interdisant une voie de passage. Associées aux enceintes, des dizaines de cabanes rectangulaires, parfois de grandes dimensions (jusqu'à près de 8m par 3m), ont été observées tandis que les aménagements situés à proximité des murs de barrage semblent plus frustes et moins développés.

Parmi les sites sans fortification, des différences peuvent également être relevées. Certaines positions présentent des bâtiments similaires aux sites avec enceinte, tandis que d'autres ne semblent avoir été occupés que très sporadiquement.

Des datations différentes, des hiérarchies entre les occupations ainsi qu'une variété de fonctions ou d'occupants peuvent être supposées à ce stade (Fig 2).

Les choix ayant amené à l'aménagement de l'une ou l'autre position restent encore difficiles à aborder.

Ces sites de haute-montagne, où les *militaria* tardo-républicains ou augustéens semblent fréquents (Fig. 2 et 3), interrogent⁶. Plusieurs de ces positions ont par ailleurs été implantées sur la base d'une analyse rigoureuse de la topographie, prenant en compte l'intervisibilité des emplacements, l'observation des principales voies de communication ou la surveillance de points de passage clé secondaires (voies de rocade, raccourcis, alternatives situées à distance des principaux pôles d'habitat probables, etc.). Il est plausible que des sites similaires existent également plus bas dans les vallées, à proximité des cluses ou des passages obligés, mais ces derniers sont plus difficiles à mettre en évidence et n'ont pas fait l'objet de découvertes fortuites ou de prospections ciblées à ce jour⁷. Il est par exemple difficile d'envisager qu'avec des positions sur trois des principaux cols situés à l'est du Grand-Saint-Bernard ce dernier soit resté vierge⁸. Une telle occupation n'a pu être documentée sur ce col à ce jour et il est envisageable que ses vestiges aient été totalement détruits par les installations postérieures.

Site	Fortification	Militaria romains	Autres mobiliers		Remarques
			de tradition indigène	de tradition romaine	
Mur (dit) d'Hannibal (2650 m)	enceinte défensive et mur de barrage	oui	oui	oui	-
Cols de Barasson (2634 et 2681 m)	murs de barrage	oui	non, à ce jour	oui	-
Col d'Annibal (2995-3059 m)	murs de barrage	à explorer	à explorer	à explorer	bois glaciaires (dendrochronologie en cours)
Mont Carré (2385 m)	sans (avec grandes cabanes)	non, à ce jour	non, à ce jour	oui	monnaie
Pian de Tscholeire (2465 m)	sans (campement)	non, à ce jour	non, à ce jour	oui	monnaies
Mont Tantané (2440 m)	sans (avec grandes cabanes)	oui	oui	oui	-
Punta Fetita (2620 m)	enceinte défensive	oui	oui	oui	-

Fig. 2 - Tableau de synthèse des sites en cours d'étude. © RAMHA 2019.

³ Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Confinia, 2/3/5, *Montagne du Grand St Bernard, Carte géométrique et concordée entre nous sousignés Ingénieurs respectifs de S. M., et de la République de Valais, à Aoste le 9 7.bre 1762*, Durieu Ing. topographe de S. M. et De Rivaz ingénieur de la République de Valais, 1762, Papier toilé, 65x51.

⁴ MEZZENA F., 2004, p. 157 ; BERTOCCO G., 2017, pp. 87 et 97.

⁵ ANDENMATTEN R., PIGNOLET A., 2017, pp. 41-44.

⁶ Des *militaria* à la transition entre les époques tardo-républicaine et augustéenne ont été mis au jour sur tous les sites investigués : Mur (dit) d'Hannibal, Cols de Barasson, Punta Fetita, Mont Tantané. Pour les sites de La Tour Ronde et du Col Citrin, des galets de fronde peuvent également être considérés comme *militaria*. Pour le Col d'Annibal, aucune intervention n'a encore pu avoir lieu sur le versant italien, plus favorable à l'occupation que le versant valaisan englacé. La découverte en 1901 d'un fer de lance de 22 cm de longueur entre deux rochers (CIBRARIO G., 1901, pp. 385-386) ainsi que les datations radiocarbone (les sept datations C14 des bois documentés sur le Col d'Annibal par Philippe Curdy, puis RAMHA, s'insèrent dans une fourchette chronologique entre 166BC et 121AD) permettent d'envisager une présence militaire romaine sur cette position fortifiée.

⁷ En effet, les stratigraphies sont plus développées en fond de vallée et les occupations souvent de plus longue durée ou répétitives.

⁸ Cols de Barasson et Col d'Annibal.

Groupe	Duraison correspondant à un regroupement de positions (sans mention = av. J.-C.)	Terminus Post Quem sur la base des deniers (av. J.-C.)	Site archéologique	Vêtements historiques rapportés par les sources écrites (sans mention = av. J.-C.)										Type d'occupation							
				bulles de fronde sans inscription	bulles de fronde avec inscription dans le moule	nom de commandant	pointe de casquette, pyramidale large	pointe de fiche à double, avec 1 barbature	sous de chaussure de diamètre > 1,5 cm	filet à charnière (type Alesia)	pointe de javalite ou plume avec 1 barbature	bulle de fronde avec impression de stampel	bulle de fronde avec uniquement une inscription de nom de légion		pointe de fiche à trois alèthes (barrotes)	sous de chaussure de diamètre < 1,5 cm	filet à charnière (type Aucosis)	pointe de fiche à trois alèthes (Rilascio)	entée de plume pyramidale (ou en forme de barre)		
A	100-70		92 Carceres el Viejo / E															camp militaire romain			
			77 Valencia / E	75	X														ville, champ de bataille		
			80/73 Caminreal / E		X															ville, champ de bataille	
B	60-40		54 Alesia / F	53	X	■	●	●	●	●									oppidum, siège romain		
			Uxellodunum / F	51	X	■	●	●	●	●										oppidum, siège romain	
			La Cloche (b. Marseille) / F	49	X	■	●	●	●	●										oppidum, champ de bataille	
			Osuna / E	46/45	X	■	●	●	●	●										oppidum, siège romain	
			Munda / E	45	X	■	●	●	●	●										oppidum, siège romain	
			Mutina / I	43	X	■	●	●	●	●											ville, champ de bataille
C	40-20		Lyon, "Cybèle" Hor. 1+2 / F	après 43															colonne depuis 43 av. J.-C.		
			près d'Agen / F	38																oppidum, champ de bataille	
			45 Andagoste / E	36/33 ?	X	■	●	●	●	●										oppidum, champ de bataille	
C / D			56/48 Grad près de Reka / S	35 ?	X	■	●	●	●	●									site de hauteur surplombant une voie		
			Ste-Croix, Col des Etoiles / CH																	site de hauteur surplombant une voie	
			Avise-La Salle, Punta Felita / I	35-25 ?		■	●	●	●	●										camp fortifié de haute montagne	
			Liddes, Mur (dit) d'Annibal / CH	35-25 ?		■	●	●	●	●										camp fortifié de haute montagne	
			Bourg-St-Pierre, Cois de Barasson / CH	35-25 ?		■	●	●	●	●										position de barrage sur un passage obligé	
			La Madeleine, Mont-Tantane / I	35-25 ?		■	●	●	●	●										camp de haute montagne sans fortifications	
			55; 48/45 Bivio, Septimerpass / CH		X	■	●	●	●	●										camp militaire romain	
Riom-Parsonz, Crap Ses-Schlucht / CH		X	■	●	●	●	●										voie du Septimerpass, combats?				
D	20 av. - 10 ap. J.-C.		31 Schänis, Biberlikopf / CH																tour de garde		
			19/18 Oberammergau, Döttenbichl / D	15 ?	X	■	●	●	●	●										sanctuaire ?, champ de bataille	
			17 Dangstetten / D																	camp militaire romain	
			Lyon, "Cybèle" Hor. 3 / F																	colonne	
			dat 11-87 Oberaden / D		X	■	●	●	●	●											camp militaire romain
			Haltern / D		X	■	●	●	●	●											camp militaire romain
			1 Kalkriese / D	9 ap. J.-C.	X	■	●	●	●	●											camp militaire romain

Fig. 3 - Tableau de « combinaison des armes et des accessoires vestimentaires caractéristiques des sites archéologiques datés et de comparaison avec les sites de la région des Alpes centrales ; avec les termini post quem des deniers », d'après MARTIN-KILCHER S., 2011, p. 54 et MARTIN-KILCHER S., 2015, p. 244. Les sites en cours d'étude dans les Alpes poenines ainsi que le site de Döttenbichl, d'après ZANIER W. (dir.), 2016, ont été ajoutés dans le cadre de cet article. © RAMHA 2019.

UN DISPOSITIF DE GRANDE ENVERGURE ?

En adéquation avec les sources historiques, une présence militaire romaine importante semble donc se confirmer en Vallée d'Aoste et à sa périphérie peu avant ou durant la période d'intégration de la région dans la zone d'hégémonie romaine.

Bien qu'une simultanéité entre les sites reste impossible à prouver pour l'instant, l'occupation des positions étudiées s'est déroulée dans une fourchette chronologique restreinte (deux derniers tiers du premier siècle av. J.-C.) et l'intervisibilité, une hiérarchie ainsi qu'une présence d'objets similaires entre les positions autorisent à proposer une réflexion en termes de réseau. Des analyses dendrochronologiques sur les bois glaciaires récoltés sur le Col d'Annibal ainsi que sur les charbons de bois prélevés sur plusieurs sites vont être tentées en 2019. Elles pourraient permettre, si ce n'est des datations absolues, des datations relatives des principaux niveaux d'occupation entre eux⁹. La simultanéité de l'utilisation des positions pourra ainsi être discutée plus précisément.

Selon une hypothèse de travail considérant une simultanéité d'utilisation, ces sites de haute montagne laisseraient volontiers envisager un dispositif constitué de points d'appui retranchés, de positions de barrage, de stationnements non fortifiés et de campements plus ponctuels. Ces différents emplacements permettraient, si ce n'est le

⁹ S'il est vrai que la dendrochronologie appliquée aux charbons de bois ne permettra probablement pas d'obtenir directement des datations absolues (trop peu de cernes conservés), elle autorisera cependant des comparaisons ou synchronismes entre les séquences d'occupation des positions. En comparaison avec les séquences de cernes des bois glaciaires, il est envisageable que des datations absolues puissent être également proposées à partir des charbons de bois.

contrôle, du moins la surveillance d'un territoire dans sa profondeur. Des liaisons avec des positions de plus basse altitude comme le site de Pian del Bosco, sur l'axe du Petit-Saint-Bernard, pourraient également être envisagées¹⁰.

Ces choix tactiques offriraient plusieurs avantages¹¹:

- occuper des positions favorables du relief qui permettent non seulement la récolte d'informations mais aussi la conduite d'opérations dans plusieurs directions ;
- contrôler des passages obligés d'altitude pour en interdire l'utilisation à l'adversaire et s'assurer la liberté de déplacements de ses propres troupes ;
- créer un dispositif d'encerclement ou de fractionnement des unités de la partie adverse pour en limiter les capacités d'approvisionnement et de soutien mutuel ;
- assurer des communications à longue distance dans un environnement compartimenté (intervisibilité) ;
- stationner une partie de ses forces à distance des lieux les plus peuplés.

En montagne, un tel dispositif aurait du sens dans différents contextes tactiques mais celui qui semble le mieux correspondre à la situation décrite serait un conflit asymétrique entre les forces occupantes militairement organisées d'une puissance hégémonique et des groupes insurrectionnels indigènes appuyés par la population.

CONFLITS CONTEMPORAINS ET TACTIQUE D'HIER...

Il est dès lors tentant de tirer des parallèles entre la mise en place de l'hégémonie romaine dans les Alpes poenines durant les deux derniers tiers du premier siècle avant J.-C. et les opérations menées par plusieurs puissances hégémoniques en Afghanistan ces 40 dernières années. Bien que les contextes, les échelles et les moyens soient différents, environnement et belligérants pourraient présenter plus de similitudes qu'il n'y paraît au premier abord. Il s'agirait d'un champ à explorer dans le cadre d'une étude comparative de tactique ancienne-contemporaine lorsque l'analyse archéologique de la majeure partie des positions aura été menée à son terme. Si la datation des différents sites repérés est la clé de leur interprétation au niveau régional, de premières réflexions peuvent déjà être posées.

Des dispositifs similaires à celui que nous pouvons supposer pour les Alpes poenines peu avant notre ère ont été mis en place pour prendre le contrôle de certaines zones montagneuses afghanes durant les interventions soviétique (1979-1989)¹² ou américaine avec le soutien de l'OTAN (dès 2001). En effet, les environnements compartimentés de haute montagne se ressemblent et limitent l'efficacité des moyens « lourds » (blindés, support aérien et armes d'appui au XX^e et au XXI^e siècles / cavalerie et grandes unités d'infanterie pour le combat en formation durant l'Antiquité). Les partisans locaux, plus faibles en nombre, moins bien équipés et entraînés que les forces hégémoniques, s'engagent alors rapidement dans un combat non conventionnel fait d'escarmouches et d'embuscades suivies de retraites rapides¹³. Ce mode opératoire permet de maintenir la pression sur l'occupant tout en économisant ses moyens. Intégrés à la population locale, principalement dans les zones rurales, les groupes insurrectionnels bénéficient également du soutien de cette dernière.

Au contraire, les secteurs d'habitat plus denses, le long des voies de circulation, sont souvent plus rapidement intégrés dans les circuits économiques et politiques de la zone d'hégémonie. Ils bénéficient ainsi d'une place privilégiée dans le cadre du développement régional et toute une frange de leur population est moins réfractaire au nouveau pouvoir. La force hégémonique peut ainsi s'appuyer sur des autorités locales qui lui sont favorables et qui sont susceptibles de lui fournir des contingents militaires. L'objectif pour la force d'intervention hégémonique est, à moyen terme, de se retirer en laissant des forces politiques et militaires locales mais intégrées dans l'empire administrer les nouveaux territoires sous le contrôle du pouvoir central.

Les Soviétiques tentèrent sans beaucoup de succès de s'appuyer sur l'armée afghane, et le commandement de l'opération actuellement en cours fait de même. Pour tenter de limiter la liberté de manœuvre des groupes insurrectionnels et leurs soutiens logistiques, la 40^e armée soviétique mena également, dès la première moitié des années huitante du XX^e s., des agressions sur les populations rurales (bombardements, feux d'artillerie, attaques hélicoptères). Cette approche, qui tactiquement et à court terme affaiblit les insurgés, eut pour conséquence l'exode de près de 7 millions d'Afghans¹⁴ et ne fit *in fine* que renforcer les rangs des insurgés. Les soutiens politiques et militaires locaux des soviétiques s'effritèrent. Ils ne contrôlèrent plus que les agglomérations et les zones d'intérêt

¹⁰ ARMIROTTI A., FRAMARIN P., 2012, pp.147-160.

¹¹ Propositions d'avantages tactiques élaborées sur la base de l'analyse des auteurs et des travaux de SIDOS Ph., 2012, p. 150.

¹² SIDOS Ph., 2012, p. 150.

¹³ SIDOS Ph., 2012, pp. 142-143.

¹⁴ SIDOS Ph., 2012, p. 144.

économique (zones d'exploitations des ressources naturelles, zones industrielles et voies de communication) et se limitèrent à des opérations ponctuelles ou défensives¹⁵. Malgré des réussites au niveau tactique, la stratégie soviétique se solda par un échec global aussi bien au niveau militaire que politique et les troupes d'intervention se retirèrent en 1989. La situation de l'Afghanistan n'était alors pas pacifiée et le gouvernement au pouvoir se révéla incapable d'en conserver le contrôle. À l'échelon tactique, certaines phases opérationnelles de l'intervention occidentale, en cours depuis 18 ans en Afghanistan, pourraient également faire l'objet de comparaisons.

D'IRRÉDUCTIBLES MONTAGNARDS OU LE « BOURBIER » SALASSE ?

Entre les premières années de la Guerre des Gaules (58-57 avant J.-C.) et la date la plus tardive possible pour l'intégration définitive des Alpes poenines dans le système provincial romain (6 av. J.-C.), on ne possède que très peu d'informations sur les situations politiques et d'éventuels accords prévalant aux opérations militaires, sur les événements entre les opérations, ou sur les pourcentages d'opposants et de partisans de l'hégémonie romaine au sein des populations alpines.

Dans ce contexte, la comparaison avec les nombreux changements de partis et d'adversaires que l'on observe dans les conflits contemporains nous invite à une grande prudence.

Lorsqu'en 57 av. J.-C. César envoie son légat Galba avec la douzième légion et de la cavalerie dans les Alpes¹⁶, bien que les justifications avancées aient pu, à tort, être interprétées comme d'ordre commercial, cette opération revêt clairement une portée stratégique et doit permettre de raccourcir considérablement les déplacements de troupes entre l'Italie du Nord et les théâtres d'opération toujours plus septentrionaux du proconsul.

Comme on le sait, suite à quelques victoires sur les indigènes et à la conclusion d'accords avec certains d'entre eux, Galba laisse une partie de ses effectifs chez les Nantuates, probablement à proximité du défilé de St-Maurice dont il voulait s'assurer le contrôle, et s'installe pour hiverner dans la moitié de l'agglomération véragre d'*Octodurus*¹⁷. Il aurait alors laissé partir une partie de sa troupe en permission en Italie¹⁸. Les Salasses tolèrent donc le passage de militaires romains en permission sur leur territoire, sans que nous sachions à quelles conditions¹⁹. Pour les peuples du Valais central l'heure est en revanche à l'offensive, et les Vérages accompagnés des Sédunes chassent l'occupant durant l'automne²⁰. Si Galba se retire avec ses troupes pour hiverner chez ses alliés allobroges²¹, il semble qu'au plus tard après les événements de 57 av. J.-C. un lien particulier se soit tissé entre les Romains et les Nantuates²². Ces derniers ne participant pas à la révolte contre Galba, l'agglomération de *Tarnaiæ* pourrait présenter dès le milieu du premier siècle avant J.-C. les traces d'une forte influence romaine²³ ; elle est en effet la première du Valais à développer un complexe thermal monumental²⁴ et le sanctuaire fédéral des quatre

¹⁵ SIDOS Ph., 2012, p. 145.

¹⁶ César, *Commentaires de la Guerre des Gaules*, 3, 2 : *Causa mittendi fuit quod iter per Alpes, quo magno cum periculo magnisque cum portoriis mercatores ire consuerant, pateferi uolebat* – « La raison de cette décision était qu'il voulait que soit ouvert un chemin à travers les Alpes, que les marchands avaient l'habitude de traverser en affrontant de grands dangers et en payant de forts droits de passage » (trad. I. Cogitore, dans TARPIN M. *et al.*, 2000). Si l'on lit attentivement le texte, César précise simplement que, jusqu'ici, le col n'était emprunté que par des marchands, lesquels devaient payer de forts droits de passage. Il n'affirme pas que la mission confiée à Galba consistait à faciliter la tâche de ces marchands ; son but était d'ouvrir le passage, ce qui peut tout aussi bien s'interpréter en termes de lignes de communication militaires.

¹⁷ César, *Commentaires de la Guerre des Gaules*, 3, 1. La conclusion d'accords de type diplomatique n'est pas mentionnée par César lui-même, mais une allusion y est faite par Dion Cassius, 39, 5, 2 : Οὐαράγρους, παρὰ τε τῆ Λεμμάνῳ λίμνῃ καὶ πρὸς τοῖς Ἀλλόβοριξι μέχρι τῶν Ἀλπεων οἰκοῦντας, τοὺς μὲν βία, τοὺς δὲ καὶ ὁμολογίᾳ παρεστήσατο – « Il soumit les Vérages, qui habitaient au bord du lac Léman et depuis les confins des Allobroges jusqu'aux Alpes, les uns par la force, les autres au moyen d'un accord » (trad. personnelle). Le fait que Dion, d'une part, considère que le territoire véragre s'étendait du Léman et du territoire allobroge jusqu'aux Alpes et, d'autre part, différencie deux modes de soumission de diverses populations montre que celui-ci – ou déjà sa source – désigne par synecdoque comme « Vérages » au moins ce dernier *ethnos* et celui des Nantuates, peut-être aussi celui des Sédunes.

¹⁸ Dion Cassius, 39, 5, 3 : Ἐπεὶ μέντοι οἱ πλείους τῶν στρατιωτῶν οἱ μὲν παρέμενοι, οἶα μὴ πόρρω τῆς Ἰταλίας ὄντες, οἱ δὲ καὶ ἐφ' ἑαυτῶν ἀλλοσε ἀπεχώρησαν, καὶ αὐτῷ ἀπροσδόκητοι κατὰ τοῦτο οἱ ἐπιχώριοι ἐπέθεντο – « Mais la majorité des soldats s'en allèrent, les uns en permission – ils n'étaient pas loin de l'Italie –, les autres pour des raisons personnelles. C'est dans ces circonstances que les autochtones tombèrent sur lui à l'improviste » (trad. I. Cogitore, dans TARPIN M., *et al.* 2000).

¹⁹ On ignore si à cette occasion les soldats de Galba durent payer un droit de passage.

²⁰ César, *Commentaires de la Guerre des Gaules*, 3, 2.

²¹ César, *Commentaires de la Guerre des Gaules*, 3, 6.

²² Sur un éventuel accord entre Galba et les Nantuates, voir ci-dessus à propos de Dion Cassius, 39, 5, 2. TARPIN M. *et al.*, 2002, p. 44, posent même la question de savoir si les 2000 Gaulois montagnards qui accompagnent César contre les Helvètes en 58 av. J.-C. (Appien, *Celtica*, 15) sont Nantuates ; mais il pourrait plutôt s'agir de populations des Alpes aujourd'hui françaises, déjà soumises auparavant par Rome.

²³ PACCOLAT O. *et al.*, 2001, p. 17.

²⁴ PACCOLAT O. *et al.*, 2001, p. 33.

cités valaisannes y est installé après l'intégration de la haute vallée du Rhône dans la zone d'hégémonie romaine²⁵.

Lors de la période triumvirale (44-31 av. J.-C.), des troupes romaines passent ou font barrage à plusieurs reprises dans les Alpes mais pas explicitement dans les Alpes poenines. En 43 av. J.-C., Decimus Brutus doit payer pour faire passer ses hommes par le Petit-Saint-Bernard²⁶. La position salasse par rapport aux Romains aurait-elle évolué ?

Si Gaius Antistius Vetus intervient en 35-34 av. J.-C. c'est que plusieurs peuples alpins dont les Salasses et les Taurisques ont remis en cause les accords qu'ils avaient conclus avec Rome, ont arrêté de payer leurs tributs et auraient même mené des raids à l'extérieur de leurs territoires²⁷. La réponse romaine consiste en une opération de blocus de deux ans sur les importations de sel en pays salasse²⁸. Cette intervention est un succès tactique et permet de soumettre la population. Cette dernière se révolte cependant rapidement puis chasse les garnisons d'occupation laissées par Vetus²⁹. Sur le Valais, pour la même période, les informations sont presque inexistantes et aucune conclusion ni rupture d'accords n'est documentée. Il est cependant fort possible que, comme les Salasses, les Valaisans aient conclu des accords avec les Romains ou, dans le cas des Nantuates, les aient maintenus. Ni ces derniers, ni les Vérages, ni les Sédunes, ni les Ubères ne sont mentionnés dans les sources décrivant les événements de 35 av. J.-C., et rien ne permet de penser qu'ils aient participé activement ou non aux troubles. Ils pourraient tout aussi bien ne pas avoir remis en question d'éventuels accords avec Rome. Le blocus mis en place autour du territoire salasse pose d'ailleurs la question d'une éventuelle présence romaine sur le flanc nord des Alpes. En effet, si l'on ignore les principales voies d'entrée du sel chez les Salasses, il semble peu probable qu'un blocus ait pu être efficace sans un contrôle presque total des territoires limitrophes et des multiples passages alpins secondaires vers la Vallée d'Aoste³⁰. Les peuples valaisans auraient donc été, au minimum temporairement, sous contrôle romain pendant ces événements ; ce que pourraient confirmer les niveaux précoces de la voie romaine de Pfyngut³¹ à la limite entre les territoires sédune et ubère. La question d'auxiliaires valaisans dans les opérations contre-insurrectionnelles romaines en territoire salasse pourrait même être posée³².

Entre 34 et 28-27 avant J.-C., M. Valerius Messala Corvinus conduit une nouvelle opération en pays salasse. Les sources ne permettent pas de savoir avec assurance si ses troupes se trouvent déjà stationnées dans ce territoire au début de son intervention ou s'il s'y rend suite au déclenchement de nouveaux troubles entre 30 et 28-27 av. J.-C.³³. La seconde solution semble toutefois plus probable en regard du texte d'Appien selon lequel Octavien avait décidé de ne pas prendre de mesures de répression suite à la seconde rébellion des Salasses, lorsque ceux-ci prirent le contrôle des positions romaines en chassant les garnisons mises en place par Vetus et en empêchant de nouvelles troupes de venir reprendre leurs positions sur les « passages resserrés »³⁴. De nouveaux accords auraient même été négociés dans l'optique de ne pas s'aliéner les Salasses, redevenus indépendants, durant le conflit avec Marc Antoine. Ceux-ci auraient cependant continué leurs raids en territoire romain³⁵. La mort de Marc Antoine a-t-elle changé la donne et rouvert la possibilité d'une opération punitive contre ces insoumis ? Il semble en tous cas que l'opération de Corvinus ait été un succès tactique et que celui-ci ait soumis les Salasses par la faim³⁶.

Aucune source ne mentionne les raisons de l'opération d'Aulus Terrentius Varro Murena en 25 av. J.-C., quelques années seulement après celle de Corvinus. Une nouvelle et dernière insurrection salasse peut cependant être envisagée. Suite à cette intervention militaire, une colonie, *Augusta Praetoria Salassorum*, est fondée et une partie

²⁵ VAN BERCHEM D., 1982, p. 183 et HALDIMANN M.-A., 1998, p. 157.

²⁶ Strabon, 4, 6, 7.

²⁷ Dion Cassius, 49, 34, 2.

²⁸ Sur cet épisode, voir aussi ABERSON M. *et al.*, sous presse.

²⁹ Appien, *Illyrica*, 17.

³⁰ Si, par exemple, le sel avait été importé en vallée d'Aoste par le débouché de la plaine du Pô, et que seul ce passage avait été bloqué, un approvisionnement en sel par des populations voisines, non soumises au blocus, ainsi qu'un commerce lucratif par les cols d'altitude (voies de contrebande) auraient probablement rapidement permis un arrivage de sel pour répondre aux besoins de base de la population salasse. Si le blocus a été efficace, c'est très probablement qu'il était total.

³¹ PACCOLAT O. *et al.*, 2011, pp. 97, 139-140 et VOLKEN M. *et al.*, 2011, pp. 356-359. Les premiers niveaux de cette voie présentent des caractéristiques (tablier de bois sur demi-troncs) qui en feraient volontiers un ouvrage militaire. La présence de clous de chaussures tardo-républicains associés à ces premiers niveaux permet de dater la construction entre l'époque tardo-républicaine et l'époque augustéenne, dans une fourchette similaire aux sites de hauteur sujets de cette étude.

³² La surreprésentation de monnaies de type (dit) valaisan, anciennement « véragre », sur le site du Mont Tantané ainsi qu'un exemplaire sur la Punta Fetita permettent plusieurs hypothèses : l'utilisation des monnaies (dites) valaisannes par une communauté élargie au territoire Salasse, des monnaies venues du territoire valaisan, voire la présence de Valaisans sur des positions occupées par des militaires au service de Rome. Des analyses devront être menées sur ces ensembles pour en déterminer les qualités et éventuellement les similarités ou différences. Une campagne d'analyses similaires sur les pâtes de la céramique indigène valaisanne et valdôtaine pourrait également être envisagée.

³³ Appien, *Illyrica*, 17 et TARPIN M. *et al.*, 2000, pp. 116-118.

³⁴ Appien, *Illyrica*, 17. Pour une nouvelle traduction de ce passage, voir ABERSON M. *et al.*, sous presse.

³⁵ Appien, *Illyrica*, 17.

³⁶ Dion Cassius, 49, 38, 3 et Appien, *Illyrica*, 17.

de la population indigène est réduite à l'esclavage³⁷. C'est finalement par cette intervention qu'Octavien parvient enfin à imposer l'hégémonie romaine sur la Vallée d'Aoste et à dépêtrer l'occupant de dix années de ce qu'on pourrait qualifier de « borbier salasse ». La subsistance d'*incolae* salasses, intégrés dans la nouvelle colonie avec des droits inférieurs à ceux dont jouissaient les colons romains, montre cependant que la population locale ne fut pas entièrement massacrée ou vendue³⁸; elle pourrait aussi témoigner de l'existence de « collaborateurs » salasses favorables à l'hégémonie romaine³⁹.

LE MUR (DIT) D'HANNIBAL : UN CAMP FORTIFIÉ D'ALTITUDE ?

L'étude interdisciplinaire du site du Mur (dit) d'Hannibal progresse, et quelques nouvelles observations peuvent être apportées à l'interprétation du site⁴⁰. Il faut également notifier que le site de la Punta Fetita, préliminairement exploré, présente de grandes similitudes dans son organisation structurale avec la position lidderaine (enceinte contre à-pic de près de 270 m linéaires, nombreuses cabanes intérieures aux dimensions identiques, etc.).

L'inscription en alphabet de Lugano gravée dans le petit abri sous bloc de l'angle intérieur nord-est de l'enceinte a fait l'objet d'une étude approfondie⁴¹. Sa lecture la plus probable, et la seule qui fasse sens dans l'état



Fig. 4 - Photographie par drone du site de la Punta Fetita, vue générale en direction du Nord-Ouest. © RAMHA 2018.

³⁷ Dion Cassius, 53, 25 : συνέλαβέ τε τοὺς ἐν τῇ ἡλικίᾳ καὶ ἀπέδοτο, ἐφ' ᾧ μηδεὶς σφῶν ἐντὸς εἴκοσιν ἐτῶν ἐλευθερωθεῖη – « Il se saisit de ceux qui étaient en âge (*scil.* de porter les armes) et les vendit sous la condition qu'aucun d'entre eux ne puisse être affranchi durant vingt ans ». Strabon 4, 6, 7, en revanche, semble mentionner la réduction à l'esclavage de 36'000 prisonniers Salasses, parmi lesquels 8'000 combattants : τῶν μὲν οὖν ἄλλων σωμάτων τρεῖς μυριάδες ἐξητάσθησαν ἐπὶ τοῖς ἑξακισχίλοις, τῶν δὲ μαχίμων ἀνδρῶν ὀκτακισχίλοι· πάντας δ' ἐπώλησε Τερέντιος Ὀυάρρων ὑπὸ δόρῳ [...] – « On en compta 36'000, dont 8'000 combattants. Térentius Varron, le général qui les avait vaincus, les vendit tous à l'encan » (trad. I. Boehm, dans TARPIN M. *et al.*, 2000).

³⁸ Cf. *Ill.*, XI, 1, 6 = *ILS*, 6753 = *AE*, 1895, 22 = WALSER/CAVALLARO, 1 (23 av. J.-C.) : *Imp(eratori) Caesa[ri] | diui f(ilio) Augus[to], | co(n)s(uli) XI, imp(eratori) VI[III], | tribunic(ia) pot(estate), | Salassi incol(ae) | qui initio se | in colon(iam) con[it(---)] | patron(o)*. Sur cette inscription, voir maintenant FAORO D., 2015, pp. 166-167.

³⁹ Sur cet aspect, voir ci-dessus, à propos de l'Afghanistan.

⁴⁰ ANDENMATTEN R., PIGNOLET A., 2017, pp. 41-44.

⁴¹ ABERSON M. *et al.*, sous presse.

actuel de nos connaissances, serait : **poenino l ieureu** ; présentant des interférences linguistiques et graphémiques latines, elle mentionnerait une dédicace en langue celtique au dieu *Poininos/Poeninus*.

Le mobilier mis au jour sur le site présente également une certaine forme de mélange entre éléments indigènes et romains sans qu'il soit possible de les sérier stratigraphiquement.

La datation de l'occupation principale de la forteresse durant les deux derniers tiers du premier siècle avant J.-C. est confirmée par les études en cours, et seules quelques traces de passages ponctuels ont pu être mises en évidence, hors des bâtiments, pour les périodes plus récentes.

Si une présence indigène antérieure ou postérieure ne peut être totalement écartée, il semble que l'hypothèse la plus probable soit, à ce jour, que la position ait été principalement occupée par une unité d'infanterie auxiliaire de l'armée romaine.

UNE INTERPRÉTATION ENCORE LIMITÉE...

Corréler des occupations entre elles puis par la suite avec des faits historiques reste un exercice très périlleux de par les fourchettes de datation que donne pour l'instant l'étude archéologique⁴². Certaines précisions pourraient cependant être apportées prochainement par la dendrochronologie, des radiocarbones complémentaires et l'étude d'inscriptions mineures permettant des rapprochements avec les sources écrites.

Bien plus qu'à l'échelle de l'événement, il semble aujourd'hui qu'il faille considérer les opérations de 35 à 25 av. J.-C. comme une période d'insurrections successives⁴³ au cours de laquelle seules les interventions romaines majeures nous sont connues au travers des sources littéraires. Les éventuelles réoccupations de position, d'une année à l'autre, par différents adversaires ainsi que les très faibles stratigraphies en rendent l'interprétation encore plus difficile.

La confirmation de l'utilisation de ces positions dans une fourchette de dix ans (35-25 av. J.-C.) en corrélation avec les sources historiques serait déjà une grande avancée. Non seulement le matériel récolté pourrait alors servir de référence au niveau chronologique mais, de plus, cette validation permettrait de préciser les modalités de l'entrée de la Vallée d'Aoste dans la zone d'hégémonie romaine tout en y proposant une entrée du Valais déjà vers 35 av. J.-C., près de 20 ans avant son intégration communément admise vers 16/15 av. J.-C.⁴⁴.

⁴² Sur cet aspect, voir la contribution de M. Aberson, Ph. Curdy et L. Ripart dans ce même volume.

⁴³ Strabon, 4, 6, 7.

⁴⁴ WIBLÉ F., 1998, p. 36, et ABERSON M. *et al.*, sous presse.

BIBLIOGRAPHIE

- ABERSON M., ANDENMATTEN R., CASINI S., FOSSATI E. A., WACHTER R., sous presse, « Entre Celtes et Romains : la dédicace à POENINOS du Mur (dit) d'Hannibal », in ESTARÁN TOLOSA M. J., DUPRAZ E., ABERSON M. (éd.), *Des mots pour les dieux. Dédicaces culturelles dans les langues indigènes de la Méditerranée occidentale* (Études genevoises sur l'Antiquité 8).
- ANDENMATTEN R., PIGNOLET A., 2017, « Recherches autour du Mur (dit) d'Hannibal à Liddes : Des sites fortifiés de haute montagne dans la région du Grand-Saint-Bernard », *Bulletin de l'association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 35, pp. 41-44.
- ARMIROTTI A., FRAMARIN P., 2012, « Frequentazione e insediamento d'altura in età romana: Aggiornamenti e nuovi dati da siti della valle d'Aosta », in BRAGANTI A., DE GIULI A. (coord.), *Inter Alpes, Insediamenti in area alpina tra preistoria et età romana, Mergozzo, Convegno in occasione dei quarant'anni del Gruppo Archeologico Mergozzo*, Mergozzo, pp. 147-160.
- BERTOCCO G., 2017, « Recenti scoperte protostoriche in Valle d'Aosta », *Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, 28, pp. 83-101.
- CIBRARIO G., 1901, « Mont Vélan », *Rivista mensile del CAI*, 10, pp. 385-386.
- FAORO D., 2015, « *Gentes e civitates adtributae*. Fenomeni contributivi della romanità cisalpina », *Simblos*, 6, pp. 155-199.
- HALDIMANN M.-A., 1998, « Massongex/Tarnaia », in WIBLE F. (dir.), CURDY Ph., PACCOLAT O., HALDIMANN M.-A., *Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine, I^{er} siècle – V^e siècle après J.-C.*, Sion, pp. 156-161.
- MARTIN-KILCHER S., 2011, « Römer und *gentes Alpinae* im Konflikt - archäologische und historische Zeugnisse des 1. Jahrhunderts v. Chr. », in MOOSBAUER G., WIEGELS R. (éd.) *Fines imperii - imperium sine fine ? Römische Okkupations- und Grenzpolitik im frühen Principat*, Rahden, pp. 27-62.
- MARTIN-KILCHER S., 2015, « Archäologische Spuren der römischen Okkupation zwischen Alpen und Hochrhein und die städtische Besiedlung der *civitas Helvetiorum* im 1. Jh. v. Chr. », in LEHMANN G. A., WIEGELS R. (éd.) *Über die Alpen und über den Rhein..., Beiträge zu den Anfängen und zum Verlauf der römischen Expansion nach Mitteleuropa*, Berlin/Boston, pp. 235-281.
- MEZZENA F., 2004, « Habitat protohistorique au Mont-Tantane », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali 2003/2004*, 1, p. 157.
- PACCOLAT O., BRUNETTI C., HALDIMANN M.-A., WAGNER C., 2001, *Les thermes de Massongex revisités. Rapport préliminaire*, Sion (non publié).
- PACCOLAT O., MORET J.-C., GUELAT M., RENTZEL Ph., 2011, « La route romaine du Bois de Finges », in PACCOLAT O. (dir.), *Pfyn/Finges. Évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse)*, Lausanne, pp. 97-153.
- SIDOS Ph., 2012, « La contre insurrection soviétique en Afghanistan (1979-1989) », *Stratégie* 2012/2, 100-101, pp. 137-170.
- TARPIN, M. (dir.), BOEHM I., COGITORE I., EPEE D., REY A.-L., 2000, « Sources écrites de l'histoire des Alpes dans l'Antiquité », *Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, 11, pp. 11-219.
- TARPIN M., FAVROD J., HIRT A., 2002, « L'histoire » in FLUTSCH, L., NYFFELER U., ROSSI F., (dir.) *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age V, Époque romaine*, Bâle, pp. 41-73.
- VAN BERCHEM D., 1982, « Le sanctuaire de Tarnaia », in VAN BERCHEM D., *Les routes et l'histoire, études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, pp. 172-184.
- VOLKEN M., PACCOLAT O. VOLKEN S., 2011, « Les clous de chaussure du site de Pfyngut : les bases d'une typo-chronologie », in PACCOLAT O. (dir.), *Pfyn/Finges. Évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse)*, Lausanne, pp. 315-387.
- WIBLÉ F., 1998, « Quatre siècles d'histoire », in WIBLE F. (dir.), CURDY Ph., PACCOLAT O., HALDIMANN M.-A., *Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine, I^{er} siècle – V^e siècle après J.-C.*, Sion, pp. 35-50.
- ZANIER W. (dir.), 2016, *Der Spätlatène- und Frühkaiserzeitliche Opferplatz auf dem Döttenbichl südlich von Oberammergau*, Munich.